

Courrier hebdomadaire
n° 2611-2612 • 2024

**La désobéissance civile écologique
face au système répressif :
de l'espace public aux prétoires**

Marie Jadoul

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltair

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par le Service public de Wallonie – Économie Emploi Recherche et par le Ministère de la Communauté germanophone. Il est également publié avec le concours du Fonds de la recherche scientifique–FNRS et de la Fondation universitaire de Belgique.



Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 7,90 euros – le numéro double : 13,90 euros

Abonnement : 260,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – info@crisp.be

IBAN BE51 3100 2715 7662 – BIC BBRUBEBB

TVA 0408 141 158

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LES CONTOURS DE LA SITUATION EN BELGIQUE	8
1.1. L'absence d'une explosion des procès en matière de désobéissance civile écologique	9
1.1.1. La gestion négociée de l'espace public	10
1.1.2. Le filtre de l'opportunité des poursuites	14
1.2. L'attention croissante des services de police et du Comité P aux nouvelles manières de protester et d'occuper l'espace public	17
1.3. Le resserrement progressif du droit de manifester	23
1.3.1. La circulaire ministérielle du 25 août 2022 relative à l'interdiction individuelle et préventive de manifestation	24
1.3.2. Le projet de loi avorté « anti-casseurs »	29
1.3.3. La réforme du Code pénal (2024) et la consécration de l'infraction d'atteinte méchante à l'autorité de l'État	38
1.3.4. Conclusion	43
1.4. La désobéissance civile écologique au croisement entre voie administrative et voie pénale	43
2. LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE ÉCOLOGIQUE FACE AU SYSTÈME PÉNAL	49
2.1. Le narratif entourant l'action	54
2.2. L'action en tant que telle : essai de typologie	56
2.3. Le procès pénal et la justification/légitimation de l'action	63
2.3.0. Remarques liminaires	64
2.3.1. L'argumentation fondée sur l'état de nécessité en droit pénal	67
2.3.2. L'argumentation fondée sur la liberté d'expression	77
2.4. La peine prononcée consécutivement à l'action	86
2.5. L'utilisation de l'arène judiciaire pour dénoncer des abus policiers	91
2.6. La question de la réparation du préjudice éventuellement subi	97
2.7. Conclusion	102
CONCLUSION	103
ANNEXES	108